



TVA réduite et mise en location

Par **dalmore**, le **20/03/2018 à 10:20**

Bonjour,
J'ai acheté un bien en 2013 avec une tva à 5.5% et un PTZ.
Je souhaiterais le mettre en location car le bien ne réponds plus a nos attentes. Je vais faire racheter le PTZ.
Mais la TVA quand est il ?
Comment connaître le montant a rembourser (si il y a)?
Ai je une possibilité d'étaler le remboursement de la TVA?
Quelle sont les contrôles mis en place aujourd'hui ?
Y a t il une alternative pour éviter cette sortie d'argent?
Merci d'avance